

Bulletin d'information Municipale



Saint-René-de-Matane

Agriculture - nature - sylviculture

*Avril 2019
78^e édition*

Mot du maire



Vous n'êtes pas sans savoir que notre employé municipal Patrick Côté a quitté ses fonctions au sein de notre équipe.

Il a été détruit moralement par les nombreux commentaires négatifs reçus sur les réseaux sociaux et même, chez-lui ou lors de l'exécution de ses tâches.

Des gens MAL intentionnés se sont improvisés fins connaisseurs pour lui montrer l'entretien des chemins à leur façon, selon leurs goûts et besoins.

D'anciens employés se sont permis de le suivre lors des opérations de déneigement et de plus, de prendre des photos et certaines ont même circulé sur les réseaux sociaux accompagnées de commentaires des plus offensants.

D'anciens élus municipaux se sont également fait un vilain plaisir de commenter sur les réseaux sociaux. Ont-ils pensé aux conséquences de leurs actes.

Vous êtes sûrement au courant que de dénigrer, rabaisser et commenter négativement sur les réseaux sociaux est un acte criminel au sens de la Loi, un manque flagrant de savoir vivre en communauté et, un manque de respect total envers son prochain qui n'a aucunement mérité ni demandé un tel traitement par ses pairs.

On parle ici d'un être humain qui a tout mis en œuvre pour apprendre un nouveau métier pour gagner honnêtement et dignement sa vie.

Avez-vous songé aux répercussions sur la famille d'une personne ainsi malmenée ?

Qu'attendez-vous des prochains employés ?

Des marionnettes dirigeables par tous et chacun; des gens sans cœur ni sentiments.

Que chacun et chacune prennent sa part de responsabilités dans ce constat et en profite pour tenir un petit moment de réflexion.

Auriez-vous accepté d'être traité ainsi ?

Johann Tillios, Sylvain Gagnon, Joyce Bouchard, Rémi Fortin, maire.

Veilleux, Roger, Jean-François, etc.

Geneviève, Julie, etc.

Les activités du maire et de la directrice générale...

en journée et/ou en soirée – Avril 2019

1^{er} avril : Séance ordinaire du conseil – 19 h 30.

17 mars : Séance ordinaire du conseil de la MRC de la Matanie – 20 h – **Maire.**

**LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
SE TIENDRA LE 6 MAI 2019.**

- **Séance ordinaire du conseil du 11 mars 2019.**

Pour consulter toutes les résolutions adoptées,
rendez-vous sur le site internet de la municipalité, section « **Procès-verbaux 2019** »
au www.saintrene.ca

La vie communautaire.....

Dimanche le 7 avril : Dîner spaghetti suivi d'un bingo jambon.

Samedi le 20 avril : Partie de sucre organisée par le CODEL.

DIMANCHE 21 AVRIL : PÂQUES

Samedi 27 avril : Soirée de danse du Club des 50 ans et plus – Centre communautaire

Dimanche le 28 avril : Brunch de la Fabrique – Centre communautaire

Jeux de société – Lundi p.m. et vendredi en soirée chaque semaine – Centre communautaire.

Gym-Cerveau : Vendredi a.m. de chaque semaine – École. Pour infos : 418.566-2500, poste 2711.

La Cuisine collective de la région de Matane offre des ateliers de cuisine. Pour infos : 418.562-7828.

À MÉDITER

*Les gens heureux ne perdent pas de
temps à faire mal aux autres.*

*La méchanceté appartient aux
malheureux et aux jaloux.*

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : cohérence, cohésion et continuité

Travaillant dans l'ombre, le directeur général au sein d'une municipalité joue un rôle crucial

C'est particulièrement le cas pour les petites municipalités qui comptent sur des administrations réduites et sur une équipe d'élus qui, souvent travaille à temps plein. Le rôle du directeur général est alors encore plus important puisque c'est notamment lui qui assure la cohérence, la cohésion et la continuité dans la gestion de la municipalité.

Qu'il s'agisse d'assurer les liens entre le conseil municipal et l'administration municipale, d'alimenter le maire en informations stratégiques pour permettre la prise de décisions éclairées, ou encore s'assurer avec l'équipe de fonctionnaires que les actions sont effectuées dans le respect des multiples lois qui s'appliquent au secteur municipal, le rôle du directeur général est majeur. Pour assurer une gestion municipale efficace, les rôles et pouvoirs doivent être clairement définis, particulièrement ceux des élus, des fonctionnaires et du directeur général.

Enjeux, complexes et solutions multiples

Assurer la gestion des municipalités n'est pas une tâche simple. Les enjeux sont complexes, les parties prenantes nombreuses et leurs intérêts souvent divergents. Les besoins des citoyens et des entreprises tendent à être de plus en plus coûteux, alors que les sources de financement municipales sont déficientes et intimement liées aux revenus fonciers.

Il ne faut pas oublier que les directeurs généraux des plus petites municipalités assument plus d'un rôle au sein de la municipalité. Plusieurs cumulent même des fonctions telles que secrétaire-trésorier, responsable des travaux publics, etc.

La gestion des municipalités est également complexe dans la mesure où des pouvoirs nouveaux sont dévolus aux municipalités, alors que les expertises ne sont pas systématiquement présentes. Le défi est donc de taille.

Si les enjeux sont multiples, les solutions à appliquer doivent être adaptées à chaque situation. Or, les administrations municipales, sous le leadership des directeurs généraux, ne peuvent être spécialistes de l'ensemble des enjeux. Les solutions à privilégier sont quelques fois uniques et issues de cas concrets provenant d'autres municipalités ou même de l'étranger.

Instances sous les projecteurs

En effet, peu d'organisations au Québec sont soumises à autant de vérifications que les instances municipales. En plus de toutes les lois et de tous les règlements auxquels les municipalités doivent se conformer, elles doivent rendre des comptes à de multiples instances gouvernementales, en plus d'être en étroite relation avec les citoyens qui s'attendent, légitimement, à des services de proximité de qualité supérieure et à une gestion sans faille des deniers publics.

Dans un tel contexte, le directeur général a besoin d'alliés. Il doit être bien entouré, compter sur une équipe spécialisée en mesure de fournir l'information adéquate et quelques fois faire appel à des ressources externes ou aux meilleures ressources pour que les décisions se prennent dans l'intérêt des citoyens et de la municipalité.

Dans ces conditions, les projets majeurs entrepris au sein des municipalités doivent être menés en étroite collaboration avec les instances municipales en place et assurément avec le directeur général et ses collègues fonctionnaires. Or, bien que le directeur travaille dans l'ombre des élus, son rôle et l'équipe qu'il dirige sont incontournables pour assurer le développement à long terme des municipalités et des communautés locales.

Journée familiale samedi le 20 avril 2019

Saint-René-de-Matane

 Chasse aux œufs dès 13 :00 

Gratuit



Partie de sucre dès 15 :00

Adulte 5\$
Enfant 3\$

*Soirée dansante cabane à
sucre
Avec Gervais & Lili
Dès 21 :00*



Entrée
gratuite

**Centre Communautaire de
Sainte-René-de-Matane**

Boisson
disponible à
partir de la
partie de sucre

En collaboration du CODEL & les loisirs de Saint-René